

## édito

Voilà un peu plus d'un an que la Maison de l'Adolescent a ouvert ses portes au public. Si l'on veut esquisser en quelques lignes un bilan, le premier point qui vient à l'esprit est sans doute la force du partenariat. Ce dernier nous a permis de faire jouer d'emblée la pluridisciplinarité et de répondre à l'objectif d'un dispositif d'approche globale des questions de santé.

Par ailleurs, la réactivité de la structure, le fait d'être accessible sans délai, de bénéficier d'un panel large de réponses sur un même site, est très apprécié par les usagers et correspond bien aux besoins complexes et hétérogènes rencontrés aujourd'hui par les familles.

Enfin, le Réseau adossé à la Maison de l'Adolescent, permet le développement de pratiques collaboratives innovantes et la construction progressive d'une culture et d'un savoir faire spécifiques.

Docteur Christian BOURG

## vie du réseau

### Délégués des élèves

Les initiatives en leur direction seront renouvelées à la rentrée prochaine auprès des établissements scolaires qui le souhaitent, le bilan 2006/2007 étant très positif.

### Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Res'Ado participe à ce dispositif dans plusieurs établissements. Il est très intéressant car il regroupe tous les membres de la communauté éducative, élèves, familles, partenaires extérieurs agissant dans le domaine de la prévention.

### Partenariat avec le Réseau 25.

Il concernera les parents d'adolescents ayant des difficultés, notamment dans le contrôle et l'éducation de leurs enfants vis-à-vis de phénomènes nouveaux comme Internet, les jeux en réseau... Il est envisagé d'organiser une dizaine de rencontres. Elles se feront dans les établissements scolaires du Département du Doubs, dès la rentrée scolaire prochaine. Elles prendront la forme d'une intervention théâtrale interactive en partenariat avec la Ligue Universitaire D'Improvisation théâtrale (La Ludi). Une demande de financement a été faite dans le cadre du GRSP.

### Conférence au Collège de Roulans

Une soirée à destination des parents et du personnel de l'établissement a eu lieu fin mars 2007. Le postulat de départ était de réfléchir sur les points suivants : l'adolescence et les changements qui l'accompagnent, la crise comme moyen de grandir, est-elle positive et nécessaire à l'adolescence ? Une quarantaine de personnes ont bénéficié de cette conférence débat et la satisfaction des participants s'est exprimée de façon très nette.

### Formation avec la Mission générale d'insertion du Rectorat

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une formation de deux jours a été mise en place. La première journée (mars 2007) avait pour thème « *la découverte des différents abords psychothérapeutiques* », la seconde (mai 2007) portera sur les « *les conduites addictives et déviantes* ». Une quinzaine d'animateurs enseignants sont concernés par ces journées.

### Semaine santé à la Ste Famille

Une quinzaine d'élèves accompagnés d'un enseignant a été reçu à la Maison de l'adolescent. Après la visite de la structure, un travail a été mené à partir du thème qui avait été retenu « *S'enrichir de nos différences pour mieux vivre ensemble* ».

### Groupe d'aide à la parentalité

Il s'agit d'un groupe de parole pour les parents d'adolescents qui ont des difficultés dans leur rôle éducatif. Ces rencontres ont lieu les premiers jeudis de chaque mois et sont animées par 2 professionnels de la Maison de l'adolescent.

## Interview

### Maître Nicole Rigoulot, Responsable de l'équipe d'avocats d'enfants du barreau de Besançon

#### Pour quelles raisons intervenez-vous à la Maison de l'adolescent ?

L'équipe d'avocats pour enfants, assurait auparavant une consultation juridique gratuite au sein même du Palais du Justice ou à la Maison des avocats. Ces lieux étaient sans doute trop liés à la justice et les enfants qui y venaient, étaient toujours accompagnés par leurs parents, voir leurs grands parents. De ce fait, ils ne profitaient pas pleinement de cette consultation mise en place spécialement pour eux. La création de la Maison de l'adolescent a permis à notre équipe d'avocats pour enfants de trouver un lieu favorable afin de remplir notre mission. Cette dernière consiste d'abord à offrir une consultation à tout adolescent qui en ressent l'intérêt mais aussi à lui donner des informations sur ses droits. Elle permet au jeune d'avoir recours à un avocat sans l'autorisation de ses parents. La Maison de l'adolescent est donc identifiée comme un endroit neutre où l'on peut recevoir des conseils et une aide, dans un cadre confidentiel et gratuit. En effet, les parents ne sont pas obligatoirement informés de la démarche de l'adolescent.

#### Quels types de problématiques rencontrez-vous ?

Les adolescents qui nous consultent à la Maison de l'adolescent sont souvent confrontés à la séparation de leurs parents avec fréquemment le désir de recréer une relation, un lien avec « le parent absent ». J'ai par exemple reçu plusieurs jeunes qui avaient une demande inhabituelle par rapport à ma pratique d'avocate d'enfants : ils étaient à la recherche de leur Père. D'autres doivent faire face à des problèmes de délinquance ou alors sont victimes de faits relevant de la justice.

#### Les paroles de l'adolescent sont-elles gardées secrètes ?

Le principe fondamental de l'avocat est qu'il est tenu au secret professionnel. Parfois, les parents sont reçus, principalement dans les cas de délinquance ou lorsque l'adolescent est victime. Le problème est différent si le ou les parents sont eux-mêmes les auteurs de ces violences. S'il y a abus sexuels, les avocats d'enfants interviennent toujours après la révélation, ce qui les place directement au niveau pénal.

#### En conclusion, que diriez-vous de votre partenariat avec Res'Ado et la Maison de l'adolescent ?

Après un an de fonctionnement, nous sommes très satisfaits. La Maison de l'adolescent répond véritablement aux besoins ressentis par l'équipe d'avocats de l'existence d'un lieu neutre comme celui-là. De plus, l'accueil est chaleureux et les locaux sont très agréables.

*Propos recueillis par Pascale Baudier, Coordinatrice du réseau.*

**Les avocats d'enfants du Barreau assurent une permanence à la Maison de l'adolescent, un lundi sur deux, de 16h à 18h.**



#### Quelques membres de l'équipe de la Maison de l'Adolescent

##### De la gauche vers la droite :

Fairouz HAMMAD, éducatrice spécialisée  
 Pascale BAUDIER, coordinatrice du réseau  
 Joëlle LEGRAND, infirmière  
 Florence REBILLET, psychologue  
 Christelle DUMONT, assistante sociale  
 Didier MELOT, éducateur spécialisé

*Les autres membres de l'équipe dans le prochain numéro*

## agenda

**9 mai** : Réunion au Conseil Général du Doubs, sur l'articulation des services et des établissements du champ de la protection de l'enfance et des services de pédopsychiatrie.

**10 mai** : Bilan de la semaine santé au Lycée de la Ste Famille.

**18 juin** : Intervention sur la parentalité au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

**29 juin** : Rencontre avec l'équipe de Fil santé jeunes - Paris.

**Juillet** : participation à la 4<sup>ème</sup> Université d'été francophone en santé publique, aux modules Education pour la santé et Politiques de santé.

**Juillet** : participation à une réunion préparatoire de la 2<sup>ème</sup> journée nationale des réseaux en santé mentale - Paris.

## projets

### Partenariat avec le Conseil Général du Doubs

Il vise à renforcer :

- Res'Ado dans le Haut Doubs par le recrutement d'un adjoint de coordination à mi-temps ; il viendra compléter le travail mis en place par la coordinatrice de Res'Ado sur Besançon et sa Grande Couronne.
- le dispositif de la Maison de l'adolescent par le recrutement d'un psychologue clinicien à mi-temps.

### Atelier thérapeutique autour de la musique

Grâce à cette approche, il offrira aux adolescents une meilleure estime de soi mais aussi une ouverture nouvelle sur les autres.

Les séances auront lieu à la Maison de l'adolescent, le lundi après-midi de 15h à 16h30.

## lire

### ouvrages

#### Charles JULIET *Lambeaux*

Face à la détresse psychologique, grande ou petite, le premier enjeu est de la dire, la nommer, la reconnaître et la faire reconnaître, l'exprimer. L'art du psy est donc d'être ce médiateur du chagrin, de la souffrance... muette. Pour ce faire, il peut puiser dans divers types d'outillage à sa disposition, mais il lui faut aussi et surtout s'éprouver lui-même à la force poétique des mots et du langage. La littérature est naturellement ici une ressource permanente. Voici donc un très beau texte du poète romancier Charles Juliet qui revient sur une enfance douloureuse à base de détresse impensable, le suicide d'une mère. Voici une lecture que l'on a vraiment envie de partager tant elle montre avec vérité que, pour la cohorte des bâillonnés, des mutiques, des exilés des mots, et même pour ceux qui ont emmuré leur silence jusque dans la tombe... il n'est jamais trop tard.

### liens internet

**Education pour la santé en milieu scolaire : choisir, élaborer et développer un projet.**- Saint Denis : INPES, 2006  
Téléchargeable

<http://www.inpes.sante.fr/esms/pdf/esms.pdf>

**Dossier : Promouvoir la santé des jeunes.**- *La santé de l'homme*, juillet - août 2006  
Téléchargeable

<http://www.inpes.sante.fr/>

**DRASS FRANCHE-COMTE.- Etats généraux de la prévention. Forum régional de Franche-Comté : Prévention et adolescence (actes).**- Besançon, 14 février 2007  
Téléchargeable

[http://www.franche-comte.sante.gouv.fr/img/pdf/actes\\_forum\\_eqp\\_F\\_C.pdf](http://www.franche-comte.sante.gouv.fr/img/pdf/actes_forum_eqp_F_C.pdf)

**Communication avec les adolescents lors des consultations médicales.**- *Revue médicale de Bruxelles*, 2006  
Téléchargeable

<http://www.amub.be:80/rmb/article.php?id=275>